**Concept de protection UBS Kids Cup « Lieu »**

Date: XX.YY.ZZZZ

Le présent concept de protection est basé sur le "Concept de protection UBS Kids Cup Competitions" de la Weltklasse Zürich du 25.2.2021 et doit être complété par chaque organisateur d'équipe UBS Kids Cup individuellement et si nécessaire et approprié.

Compétition : .............................................................................................

Organisateur : .............................................................................................

Opérateur de l’installation : ..................................................................................

Le/la délégué/e au corona de la manifestation est :

........................................................................................................................................

Tel. +41 ..................................... E-Mail ........................................................................

**Principes fondamentaux**

1. **Nombre maximum de personnes dans la salle**

Un maximum de X personnes peut être présentes sur l'ensemble du site de la compétition (y compris les tribunes, les zones des spectateurs, la restauration et les autres installations sur le site) à tout moment pendant une compétition de l'UBS Kids Cup.

1. **À la compétition seulement sans symptômes**

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisées à participer aux événements de l'UBS Kids Cup Team et doivent rester chez elles. Cela s'applique également aux personnes accompagnatrices et aux bénévoles. Les personnes présentant des symptômes évidents doivent être refusées à l'admission.

1. **Mesures d'hygiène et de protection**

Sur place la règle de la distance (min. 1,5 m) s'applique à tous les participants (athlètes, assistants, officiels, spectateurs, etc.) en dehors de la zone de compétition. Si la distance ne peut être respectée, il faut porter un masque.

Au moins deux distributeurs de désinfectant doivent être placés à des endroits stratégiques (par exemple, dans la zone d'entrée et à l’entrée de la zone de compétition). Les vestiaires ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Tous les athlètes, accompagnateurs et aides doivent arriver sur le lieu de la compétition en tenue de sport et ne doivent pas se doucher dans la salle.

Il n'y aura pas de poignée de main ni de claquement de mains.

L'organisateur est autorisé à imposer une obligation de masque général ou partiel.

1. **Enregistrement des données personnels**

Les contacts étroits entre personnes doivent pouvoir être immédiatement signalés à l'autorité sanitaire pendant 14 jours après la compétition. Un contact étroit est défini comme un contact à moins de 1,5 mètre et pendant plus de 15 minutes (une fois ou cumulativement) sans protection appropriée (par exemple, une cloison ou les deux personnes portant un masque d'hygiène).

Afin de simplifier la recherche des contacts en cas d'infection, l'organisateur enregistre les données personnelles de toutes les personnes présentes.

1. **Désignation du/de la délégué/e au corona de la compétition**

Chaque organisateur doit désigner un/e délégué/e au corona. Cette personne est chargée de veiller au bon respect des directives en vigueur.

**Dispositions pour les compétitions**

1. **Responsabilité de l’organisateur**

L’organisateur, représenté par le/la délégué/e au corona pendant la compétition, assume la responsabilité de la mise en œuvre du présent concept de protection. De plus chaque athlète est contraint dans l’intérêt de l’athlétisme et vis-à-vis de l’ensemble de la population de respecter le concept de protection de manière solidaire et avec un haut niveau de responsabilité propre et de mettre en œuvre de manière conséquente les mesures nécessaires.

1. **Autorisation de l’événement**

Le concept de protection actuel ne sert que de cadre pour les compétitions UBS Kids Cup. L'organisateur doit en tout cas respecter les directives contenues dans ce concept de protection, mais doit tenir compte des éventuelles réglementations supplémentaires du canton ou de l'exploitant de la salle concerné. Si Weltklasse Zürich dispose d'indications selon lesquelles le concept de protection ne sera pas appliqué en tous points ou est insuffisant, l'autorisation peut être retirée à tout moment.

1. **Mesures à prendre par l’organisateur**
2. Chaque organisateur doit élaborer un concept de protection et doit pouvoir présenter ce concept aux autorités sur demande. Le concept de protection est basé sur ce « Concept de protection UBS Kids Cup Team » et le complète éventuellement avec les points nécessaires pour l’événement respectif (voir page 4).
3. Pour chaque événement, l'invitation au concours et les informations relatives au concours (instructions) doivent également contenir des informations détaillées sur les points relatifs à ce concept. Il faut également y mentionner la personne responsable du concept de protection.
4. L'organisateur doit veiller à ce qu'il n'y ait pas plus de X personnes sur place en même temps.
5. L'organisateur enregistre les données personnels de toutes les personnes présentes afin de permettre le « Contact Tracing ».
6. Il est permis de proposer de la restauration, toutefois en respectant les [règlementations COVID-19 en vigueur pour les restaurants](https://www.gastrosuisse.ch/fr/portail-de-la-branche/informations-sur-la-branche/informations-covid-19/plan-de-protection-de-la-branche-sous-covid-19/)

**Dispositions et mesures particulières pour cette compétition :**

a.

b.

c.

d.

e.

Lieu, Date : .............................................................................................

Organisateur : .............................................................................................

Signature(s) : .............................................................................................

Nom(s) : .............................................................................................

**Annexe : Précisions pour la compétition**

Les précisions suivantes doivent faciliter la tâche des organisateurs pour rédiger leur propre concept de protection ou doivent être prises en compte lors de sa création.

1. **INFRASTRUCTURE**
	1. **Vestiaires**

Les vestiaires ne sont à utiliser qu’en cas d'urgence (par exemple pour changer de tenue pendant la compétition). Toutes les personnes sont priées de venir au concours déjà changées en tenue de sport et de s'abstenir de se doucher et de se changer sur place.

* 1. **Équipements sportifs**

Les équipements suivants doivent être désinfectés après chaque catégorie :

* Balle 200g
1. **PERSONNES SUR PLACE**
2. Il appartient à l'organisateur de définir le nombre des personnes qui seront admises à la compétition. La limite supérieure doit être choisie de manière que les réglementations cantonales et/ou locales puissent être respectées. Pour déterminer la limite supérieure, il faut tenir compte des conditions locales de l’installation (capacité, conditions d'espace, etc.).
3. L'organisateur est autorisé à fixer des limites supérieures pour les accompagnateurs par athlète.
4. Enregistrement des données personnelles : Avec l'inscription aux éliminations locales ouvertes, les données personnelles requises des participants sont disponibles (nom, e-mail).

Les données personnelles des entraîneurs et des spectateurs (si admis) doivent être enregistrées à l'entrée. Cela peut se faire soit au moyen du formulaire fourni, soit au moyen d'une solution digitale. À cette fin, Weltklasse Zürich recommande l'utilisation de l'application gratuite « Mindful Check In » du fournisseur suisse Mindnow AG. Cette solution est conforme à toutes les exigences de la législation suisse, y compris en matière de protection des données personnels, et est également recommandée par Swiss Olympic.

1. Le speaker doit rappeler régulièrement à toutes les personnes présentes les règles à respecter. Les délégués Corona sont responsables de l'application de ces règles et les rappelleront aux athlètes, officiels et spectateurs si nécessaire.
2. Il est recommandé de demander à toute personne d'installer l'application SwissCovid et de la maintenir active.
3. Les athlètes des différentes catégories restent, si possible, entre eux.
4. **ORGANISATION DE LA COMPÉTITION**

En ce qui concerne la procédure technique de la compétition, le règlement ainsi que le manuel de l'organisateur de l'UBS Kids Cup s'appliquent.

**Distribution des dossards et cadeaux**

Si possible, plusieurs points de distribution devraient être prévus pour la distribution des dossards et des cadeaux, ou bien le système de file d'attente et l'horaire devraient être optimisés de manière à réduire au minimum les temps d'attente et à éviter les encombrements.

1. **CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX**.

La cérémonie de remise des prix doit être conçue de manière à ce qu'il y ait suffisamment de place pour les spectateurs afin de maintenir la distance. Si cela n'est pas possible, les masques sont obligatoires pendant la cérémonie de remise des prix. Les poignées de main traditionnelles ne sont pas utilisées, mais le poing contre le poing est autorisé.

Les médailles seront placées de manière à ce que les enfants puissent les prendre et les mettre autour de leur cou en allant vers le podium.

1. **COMMUNICATION DU CONCEPT DE PROTECTION**

Le concept de protection est publié sur le site web de l'UBS Kids Cup.

L'organisateur doit également veiller à ce que tous les participants, visiteurs et collaborateurs soient informés des réglementations applicables. Par exemple par :

* Information par mail à tous les participants la compétition
* Communication via les canaux des clubs
* Briefing détaillé de pour les bénévoles
* Distribution de dépliants d'information aux entrées de la manifestation
* Affichage avec des informations appropriées (Des modèles sont disponibles pour téléchargement sur le site de l'UBS Kids Cup)

